



BTS MÉTIERS DE L'EAU PAR APPRENTISSAGE

- Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'environnement et au développement durable
- Pour celles et ceux qui veulent une formation de courte durée tout en ayant la possibilité de poursuivre ensuite
- Pour celles et ceux qui veulent être en contact avec le monde de l'entreprise



Démarches

Ne pas attendre !

- 1 - Trouver une entreprise susceptible de signer le contrat d'apprentissage :
 - Le lycée peut vous aider dans vos recherches,
 - La rédaction d'un C.V. est indispensable : diplômes, expériences, emplois saisonniers, activités pratiquées...
 - Vous avez jusqu'à fin novembre pour signer le contrat.
(début de la formation au lycée aux environs de début octobre)
- 2 - Le contrat est signé : demander un dossier d'inscription au Lycée Jacques Duhamel.

Contrat d'apprentissage

Durée : 2 ans à la date de signature

Alternance : 21 à 22 semaines de formation par année au Lycée Jacques Duhamel à raison de 35 heures par semaine. Le reste en entreprise.

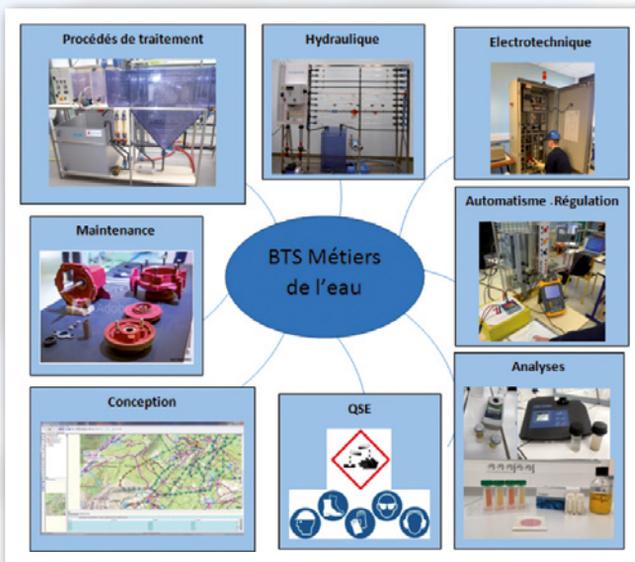
Statut de l'apprenti régi par le code du travail

- il perçoit une rémunération variant de 25 à 75% du SMIC selon son âge et l'année de formation,
- il bénéficie de la même couverture sociale que les salariés de l'entreprise,
- il dispose de 5 semaines de congés payés annuels.

Types d'entreprises :

- collectivités territoriales (communes, groupements de communes...),
- sociétés de distribution ou utilisatrices d'eau,
- bureaux d'études et équipe de recherche,
- administrations et agences spécialisées.

Contenus de la formation :



Le technicien peut intervenir dans les domaines de l'eau potable, des eaux usées, des eaux pluviales et des eaux industrielles :

- Il assure le fonctionnement des installations (exploitation et maintenance)
 - Il les gère administrativement et commercialement
 - Il participe à leur conception ou à leur transformation

Avenue Charles Laurent-Thouvery | BP 8 | 39107 DOLE CEDEX
 Téléphone 03 84 79 78 00 | Fax 03 84 72 72 20
 contact@lycee-duhamel.fr | www.lycee-duhamel.fr